



Compte rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fondation ayant eu lieu le 5 juin 2019 au Centre Armand Marchand à la ville de Saint-Tite (QC) G0X 3H0

Étaient présents :

Madame Lisette Cloutier, membre actif du CA
Madame Lucette Jacob membre actif du CA
Monsieur Mario Lafontaine, président du CA
Monsieur Gilles Marcotte, membre actif du CA
Madame Céline Tanguay, vice-présidente du CA
Monsieur Yvon Veillette, secrétaire-trésorier du CA

Absence :

Madame Nancy Laplante, coordonnatrice à l'hébergement au Foyer Mgr Paquin

Ordre du Jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Ouverture de l'AGA
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 juin 2019
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 juin 2018
6. Dépôt des états financiers de la fondation au 31 décembre 2018 par la firme comptable Désaulniers, Gélinas, Lanouette, s.e.n.c.r.l.
7. Rapport sommaire des activités du président sortant
8. Dissolution de l'actuel conseil d'administration
9. Élection du nouveau conseil d'administration
10. Nomination de l'exécutif
11. Varia : a) date de la prochaine assemblée générale annuelle
b) lettre de remerciements à la firme comptable
12. Levée de l'assemblée

Compte rendu

1. Mot de bienvenue

La bienvenue est souhaitée à l'assemblée par le président Mario Lafontaine

2. Vérification du quorum

Selon les membres présents, le quorum est respecté.

3. Ouverture de l'AGA

La réunion débute à 19 heures 05.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Parmi l'assemblée, proposée par Madame Nicole Morand, et secondée par Madame Céline Tanguay qui est membre du CA.

5. Lecture et adoption du procès-verbal (compte rendu) de l'AGA du 31 mai 2017

Proposée par Madame Lisette Cloutier et secondée Madame Lucette Jacob.

6. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2018 par la firme comptable Désaulniers, Gélinas, Lanouette, S.E.N.C.R.L.

Une copie est remise à tous les membres (copie annexée).

Les membres du CA de la Fondation du Foyer Mgr Paquin ont pris connaissance des états financiers. Mario Lafontaine fait lecture du rapport financier

Il a été proposé par Madame Tanguay et secondée par Monsieur Yvon Veillette d'approuver les états financiers de la fondation préparés et déposés séance tenante provenant de la firme comptable ci-haut mentionnée.

7. Rapport sommaire des activités du président sortant, en l'occurrence Mario Lafontaine. Monsieur Lafontaine tient à féliciter les membres du CA pour leur assiduité aux différentes réunions du CA. Ces réunions, au nombre de sept, se sont déroulées dans un contexte agréable, dans le respect des différentes opinions et idées qui ont été formulées, en gardant à l'esprit notre mission qui vise à maintenir un niveau de vie acceptable, confortable et sécuritaire pour l'ensemble de nos résidents.

Le président mentionne que depuis le début de la fondation, fondée en 1991, quatre campagnes de financement totalisant plus de 160 000\$ ont permis de Réaliser plusieurs projets à Mgr Paquin. De plus, pour la période d'octobre 2015 à février 2019, la fondation a financé diverses acquisitions et projets d'une valeur de plus de 30 000\$.

Le président souligne que les différentes fondations de la Vallée-de-la-Batiscan ont rencontré le 14 mars 2019 Monsieur Carol Filion, PDG du CIUSSS-MCQ. Ce dernier a exposé les grandes lignes de l'organisation du CIUSSS et de ses objectifs.

Quant à elles, les fondations présentes à cette rencontre, ont exposé leurs difficultés communes à recenser une relève dans leur milieu et du peu d'intérêt à se déplacer à nos différentes assemblées générales annuelles, sans compter nos absences aux diverses réunions du Comité philanthropique, qui soit-dit en passant, regroupe pas moins de 18 fondations sur le territoire du CIUSSS-MCQ.

Dans un autre ordre, M Lafontaine a eu une rencontre avec le comité des résidents de Mgr Paquin à l'invitation du président actuel qui est Monsieur Mario Veillette.

Cette réunion a permis de revenir sur les obligations et politiques en matière de fonctionnement de nos comités, dans le but de favoriser une saine collaboration.

M Lafontaine fait état que le Comité des bénévoles à Mgr Paquin est toujours actif, mais que les représentants de ce comité, ont décidé par résolution à leur CA, de transférer l'administration de leurs argents prévus pour leur fonctionnement à la fondation Mgr Paquin. De toute manière, la fondation soutient favorablement toute initiative bénévole de leur part pouvant venir en aide aux résidents de Mgr Paquin en favorisant la réalisation de différents événements à caractère récréatif.

En décembre 2018, Monsieur Sébastien Rouleau, gestionnaire du CIUSSS et conseiller stratégique pour les fondations de notre région, est venu assister à la réunion de notre CA. Sa collaboration est essentielle pour nos fondations. Ce dernier s'est démontré tout à fait favorable à l'implantation de notre site internet.

Quant au futur site internet, M Lafontaine a dévoilé lors de l'AGA, que la fondation Mgr Paquin va bientôt finaliser les derniers éléments manquants. Présent dans la salle, Monsieur Gilles Barbeau, membre honoraire de notre fondation, a suggéré l'idée de recourir, si possible, aux services des communications de la Ville de Saint-Tite qui pourrait favoriser la diffusion de l'information de notre site internet. Après tout, le Foyer Mgr Paquin fait parti intégrante de l'organisation socio-santé-économique de notre milieu de vie. Développement à suivre...

M Lafontaine, avant de terminer, mentionne que la Fondation souhaite rencontrer les divers besoins de l'établissement et souligner particulièrement les diverses fêtes et activités pouvant semer un peu de joie dans le cœur de ces aînés. La récente activité de la fondation Dr Clown illustre parfaitement nos intentions. M Lafontaine fait état de la bonne collaboration des divers intervenants et personnel soignant au sein du foyer Mgr Paquin, dont Madame Nancy Laplante, coordonnatrice à l'hébergement avec qui j'ai eu plusieurs entretiens, sans oublier particulièrement, la collaboration de Madame Nathalie Bédard, technicienne en loisirs à Mgr Paquin.

En conclusion, la fondation est toujours vivante selon le président, mais se dit très soucieux quant à la relève future au sein de notre conseil d'administration.

La population locale de notre milieu regorge pourtant de gens compétents qui sont l'essence même au bon fonctionnement de toute activité bénévole, comme celle de la fondation Mgr Paquin.

8. Dissolution du conseil d'administration

À ce stade-ci de l'assemblée, Monsieur Lafontaine propose aux membres de dissoudre le conseil d'administration actuel et que nous devons procéder à la nomination d'un président(e) d'élection.

Les membres réunis sont tous d'accord pour la dissolution. Il est proposé par Monsieur Veillette et secondé par Monsieur Marcotte de dissoudre l'actuel conseil d'administration.

9. Élection du nouveau conseil d'administration et du président d'élection

À l'unanimité, toutes les personnes citées comme membres actifs du précédent du conseil d'administration, désirent continuer leur mandat respectif pour la période 2019-2020. Quant à l'exécutif, les membres actifs désirent unanimement que les postes de président, vice-président et secrétaire-trésorier soient confiés aux mêmes personnes désignées pour l'exécutif précédent. Par conséquent, la nomination d'un président d'élection n'est pas requise cette fois-ci.

10. Nomination de l'exécutif :

Mario Lafontaine reprend le poste de président.

Madame Céline Tanguay reprend le poste comme vice-présidente.

Monsieur Yvon Veillette reprend le poste de secrétaire-trésorier.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des personnes qui désirent être un membre actif du CA. Il reste en principe un poste vacant à combler mais que l'objectif est de recueillir au moins trois autres personnes qui seraient motivées à devenir membre actif de la fondation et qui pourrait éventuellement occuper un poste dans l'exécutif. Aucune réponse, ni subjection de noms, demandées par le président devant l'assemblée, n'a été formulée.

11. Varia :

- a) Date la prochaine assemblée générale annuelle.
Après discussion avec les membres, la date retenue serait au début juin 2020.
- b) Monsieur Lafontaine enverra sous peu une lettre de remerciements à l'intention de Monsieur Guy Désaulniers de la firme comptable pour la réalisation de nos états financiers au 31 décembre 2018.

12. Levée de l'assemblée à 20 heures 20

Proposée par Madame Lisette Cloutier et secondée par Madame Lucette Jacob.

/ml